

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Ordre du jour de la réunion plénière du 19 décembre 2025

I. Fonctionnement du Comité Social et Économique

1. Approbation du procès-verbal de la réunion plénière du CSE du 26 septembre 2025
2. Approbation des budgets « Activités Sociales et Culturelles » et « Fonctionnement » du CSE pour 2026
3. Fonctionnement du CSE
4. Application « Tout apprendre »
5. Calendrier prévisionnel des réunions préparatoires et plénières du CSE et CSSCT en 2026
6. Compte-rendu oral de la Commission Formation du 9 décembre 2025

II. Social

1. Listes des embauches, départs, CDD, stagiaires, nouvelles affectations, Personnel éloigné de l'Entreprise
2. Statistiques part variable du 2^{ème} quadrimestre 2025 : réponses aux questions
3. Avis sur l'information/consultation relative à l'organisation du E-Territoire
4. Suivi des indicateurs 2024 de l'Accord Egalité Professionnelle : réponses aux questions
5. Avis sur le Plan de Développement des Compétences et les Orientations Générales 2026
6. Avis sur l'effort de construction
7. Campus Incubateur CEPAL : qu'en est-il des portefeuilles vacants pendant la formation ?
8. Déploiement de l'outil GABI

III. Economie

1. Tendances et autres informations économiques
2. Modification au sein de la Business Unit de Limoges Carmes
3. Mesures envisagées pour le développement des équipements et des technologies en 2026
4. Bilan annuel 2025 des émissions et perspectives 2026 des opérations de titrisation

IV. Santé, Sécurité et Conditions de travail

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de la CSSCT du 19 septembre 2025
2. Compte-rendu oral de la réunion plénière de la CSSCT du 5 décembre 2025
3. Avis sur Plans : nouveau site de Guéret

ANNEXE

QUESTIONS DE PROXIMITE

1. Frais de déplacement et modalités du budget des Business Unit
2. Budget pour les repas de fin d'année
3. Rappel de la procédure relative à la déclaration des dépassements d'horaires
4. Point relatif à la retraite progressive
5. Souscription des cartes Visa 1^{er} : revenu minimum de 2 000 €
6. Evolution du découvert bancaire